



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>2306</b>	De <b>M. Napole Polutele</b> ( Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants - Wallis-et-Futuna )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Culture</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Culture</b>
<b>Rubrique &gt;outre-mer</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Radio</b> outre-mer 1ère	<b>Analyse &gt; Radio</b> outre-mer 1ère.
Question publiée au JO le : <b>24/10/2017</b> Date de signalement : <b>23/01/2018</b> Question retirée le : <b>06/02/2018</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Napole Polutele appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'importance pour nombre de concitoyens d'avoir accès aux radios de leur région d'origine. La bande FM joue pour cela un grand rôle et nombreux sont les concitoyens qui n'ont que cette bande pour leur assurer une qualité d'écoute suffisante. C'est pourquoi le député lui demande d'étudier l'ouverture de radio outre-mer 1ère sur la bande FM ; cette bande est une page essentielle de liberté qui permet à de nombreux artistes et intellectuels des territoires d'être suivis par le plus grand nombre. Il lui demande de lui faire part de ses intentions sur ce sujet.